

GUICHET FRANCE RÉNOV'



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte depuis 2008 un service de conseil aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat auprès des particuliers. Ce service a rejoint en 2022 le réseau national France Rénov'.



Le Pays s'est engagé dans un Pacte territorial Espace Conseil France Rénov' qui comprend trois niveaux d'intervention :

1. L'information tout public ;
2. L'information et l'orientation des porteurs de projets privés ;
3. L'accompagnement dans le cadre de maprimerénov'.

Le guichet France Rénov' réalise les volets 1 et 2 de ce programme au travers d'animations, de conseils de premier niveau et de rendez-vous personnalisés.

Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement situé sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier des conseils du guichet France Rénov'.

Conseils neutres et gratuits, accompagnement à la réalisation de projets, solutions de financement.

France Rénov', c'est la garantie d'un projet surmesure, performant, en toute confiance.

Avec France Rénov', rénover son logement devient un jeu d'enfant

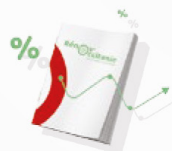
Oui, mais pourquoi rénover ?



Vous gagnez en confort chez vous en été comme en hiver



Vous allégez vos factures d'énergie



Votre bien prend de la valeur



Vous diminuez votre empreinte écologique

GUICHET FRANCE RÉNOV'

> Le parcours d'accompagnement

Le Guichet France Rénov' du Pays Haut Languedoc accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation. Le conseiller France Rénov' :

- Qualifie la demande et informe sur les solutions techniques, juridiques et financières adaptées ;
- Conseille pour la sélection d'artisans compétents ou la mobilisation d'un dispositif d'aide ;
- Oriente vers le parcours d'accompagnement adapté à la situation et au projet de rénovation énergétique.

Au-delà des informations et conseils gratuits de premier niveau que peut apporter le Conseiller France Rénov', l'intégration d'un parcours d'accompagnement est recommandée pour mener à bien les projets de rénovation énergétique et devient obligatoire pour l'obtention de certaines aides.

Il existe deux principaux parcours d'accompagnement à la rénovation pour les logements individuels vers lesquels les particuliers sont orientés :

1. L'accompagnement par un MAR « Mon Accompagnateur Rénov' » : le Pays est une structure labellisée qui est en mesure d'accompagner les ménages modestes et très modestes ;
2. L'accompagnement par un maître d'œuvre.

Pour une copropriété, un accompagnement spécifique est proposé.



> Les services proposés par votre Guichet France Rénov'



Permanences téléphoniques

Le conseiller répond aux questions des particuliers et des professionnels sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat.



Rendez-vous personnalisés

Ils permettent de préciser l'état énergétique du bâtiment et proposer des solutions adaptées pour réduire les consommations d'énergie.



Points relais

Pour une information au plus près de la population.



Réunions et conférences de proximité

à destination du public ou des professionnels.



Visites de sites

Chaque année, des visites gratuites de rénovations exemplaires sont organisées, permettant le dialogue avec des propriétaires et des professionnels.



Présence sur les stands

Lors des principaux salons «habitat» de la région et événements locaux.